

sacrifier leur vie pour défendre ses intérêts, tous devraient avoir voix au chapitre dans la gouverne des institutions du pays et dans l'exercice du gouvernement.

Au nombre des autres projets de lois mentionnés, est l'admission de la preuve dans les affaires criminelles. Je désire attirer l'attention sur le principe large qui veut que les personnes accusées d'une offense criminelle soient admises à témoigner dans leur propre cause. Je crois que c'est l'un de ces principes importants qui s'imposent à l'approbation de cette honorable chambre. On nous dira que ce principe n'est pas reçu dans la mère-patrie ; mais celle-ci tend à l'humanitarisme dans la loi criminelle, mais la question qui s'impose à vous devrait être, non seulement la sécurité de l'individu qui est sous le coup d'une accusation, mais la sécurité du pays, le bien général et les fins de la justice. De même, la sécurité individuelle de l'accusé exige qu'il soit admis à témoigner dans sa propre cause.

Aux Etats-Unis, ce principe a été adopté dans un grand nombre d'Etats. Dans le Maine, la Californie, le Connecticut, l'Illinois, le Massachusetts et le New-Jersey, un accusé peut, s'il le désire, témoigner en sa faveur. Dans l'Illinois, le Connecticut, le Massachusetts et le New-Jersey, si l'accusé n'offre pas son témoignage, on n'en déduit aucune présomption contre lui. Dans le Massachusetts, le mari et la femme peuvent témoigner des entretiens qu'ils ont eus entre eux. Dans le Massachusetts et le New-Jersey, le mari et la femme sont admis à témoigner l'un contre l'autre, mais on ne peut les y forcer. Dans l'Illinois, le mari et la femme ne peuvent pas rendre témoignage l'un pour l'autre ou l'un contre l'autre. Dans le Connecticut, la constitution de 1874 donne à l'accusé le droit de se défendre lui-même et par le ministère d'un avocat, mais la loi ne l'oblige pas à témoigner contre lui-même.

L'un des derniers paragraphes du discours du trône demande que, dans nos délibérations, nous ayons toujours en vue, par-dessus tout, le bien-être et la stabilité du pays ; et cela m'amène à dire ce qui, à mon sens, est d'une souveraine importance, savoir : que notre séjour ici aura été vain, que la sagesse ne nous aura rien appris, que l'exemple ne nous aura en rien guidés, que les leçons de l'expérience ne nous auront en rien profités ; que nous aurons saisi l'ombre pour la proie ; que nous nous serons laissés entraîner par la forme et que nous aurons ignoré le principe, si nous n'avons pas appris à consacrer nos pensées les plus hautes et nos plus nobles efforts à notre pays. Je crois—et laissons dire ceux qui ne voient là-dedans que la vague fantaisie d'un rêve—que dans cette moitié septentrionale de l'Amérique du Nord, il y a les éléments suffisants pour l'édification d'une grande nation. Les premiers éléments de succès dans l'œuvre de l'édification d'une nation sont la permanence et les progrès.

Nous devrions aussi reconnaître et nous rappeler que nous sommes citoyens d'un pays qui n'est pas sans importance. Permettez-moi d'attirer un instant votre attention sur quelques-uns des traits de la grandeur physique du Canada. Nous avons des mers intérieures d'une vaste étendue, des voies faciles pour transporter nos produits dans les pays qui nous entourent ; nous avons des ressources minérales dont l'étendue dépasse même l'imagination ; nous avons des fleuves où les flottes de l'univers pourraient manœuvrer ; nous avons des plaines

M. McINERNEY.

dont le sol n'a jamais été foulé par l'ennemi et qui attendent encore des millions de citoyens heureux et prospères. Ce sont là les joyaux de notre pays.

C'est avec un grand orgueil que nous visitons les champs de bataille de notre jeune pays et que nous foulons les tombes de ceux qui sont tombés sur les Hauteurs de Queenston et à Carillon. Les collines et les vallées d'un pays renferment plus que des mines et de l'herbe. Par les actes des patriotes, elles donnent des leçons aux envahisseurs, redisent les hauts faits des héros et font connaître les plus grandes vertus du genre humain.

Quelle est, me demandez-vous, la tâche imposée au patriote canadien ? C'est de travailler à l'union et à la fusion des descendants des plus nobles races de l'univers. Dans plus d'une riante vallée, vivent l'un à côté de l'autre le paysan qui conserve religieusement les légendes de Normandie et de Bretagne, et le fermier d'origine anglaise dont la mémoire est remplie des beaux souvenirs de la patrie de ses ancêtres. Sous les murs croulants d'Annapolis et de Beauséjour habitent en paix, dans le bien-être et la sécurité, les fils des loyalistes et les descendants des exilés de Grand-Pré. Sur les rives du Saint-Laurent, de l'Outaouais et du Saint-Jean, sur les bords du brumeux Atlantique, dans nos prairies de l'Ouest et sur les côtes du Pacifique, la rose, le lys, le trèfle et le chardon poussent sur le même sol et en tirent leur subsistance. Les races dont ils sont les symboles se sont unies plus d'une fois pour repousser l'ennemi. On avait oublié Waterloo, Bannockburn et Aughrim, quand les héros d'Alma, d'Inkerman et de Balaklava se sont unis pour combattre pour la même cause sur les collines boisées de la Crimée. Seuls, l'enthousiasme du Français, la discipline de l'Anglais, l'ardeur du Celte ou l'audace du Montagnard n'auraient pu réduire ni humilier la valeur malentendue de Montgomery. Les forces réunies de tous enflammaient le même esprit, faisaient battre le même cœur, donnaient de la vigueur au même bras et frappaient le même coup. Dans la paix comme dans la guerre, nous devrions apprécier la grande vérité que l'union fait la force.

Mais, comme il y a différentes races, il y a aussi différentes croyances au Canada, et l'un des plus grands dangers sociaux, c'est le fanatisme, ce "cri des chiens, dont l'haleine me répugne autant que les exhalaisons des marais fangeux." Il est du devoir de tout homme sage d'empêcher les luttes de secte et d'arrêter l'esprit d'intolérance. Les hommes à fortes convictions continueront, sans doute, à différer sur les questions de principe, mais il y en a d'autres qui se croient envoyés par le Tout-Puissant pour mettre en antagonisme les plus mauvaises passions humaines. Leurs lettres de créance, néanmoins, ne sont pas marquées du sceau de Celui qui a ordonné à l'apôtre courroucé de remettre son épée au fourreau pendant la nuit d'angoisses où le sacrifice fut accepté à Gethsémani.

En outre, M. l'Orateur, inculquons à nos compatriotes des sentiments nationaux, afin que, lorsque sera venu le moment de passer de l'état de colonie à l'état de nation, la transition ait lieu aussi paisiblement que l'épanouissement des fleurs au printemps. Éloignons la corruption de notre politique, afin que, lorsque les partis luttent pour le pouvoir, mettent en péril le bien-être public, la pureté, portant haut les destinées du Canada, puisse s'étendre comme une vague puissante sur le pays, accompagnée de la valeur et de la vérité, comme les troupes victorieuses d'Ivry suivaient le panache